

Paris, France - le 17 avril 2009

Sanofi-aventis

Assemblée Générale Mixte du 17 avril 2009

- Dividende de 2,20 euros par action (+6,3 %) mis en paiement le 28 avril 2009 -

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie le 17 avril 2009 au Palais des Congrès à Paris.

Au cours de la séance, l'assemblée a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008 et décidé de distribuer un dividende de 2,20 euros par action, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende sera détaché sur Euronext Paris le 23 avril 2009 et mis en paiement le 28 avril 2009.

L'assemblée générale a également ratifié la cooptation de Christopher A. Viehbacher en qualité d'administrateur.

L'ensemble des résolutions a été adopté. Le résultat des votes sera disponible sur le site de la Société www.sanofi-aventis.com dans les prochains jours.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT: SAN) et à New York (NYSE : SNY).